

**Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.**

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 25 AVRIL 2015

1132

1 €

Un plan scélérat de suppression de postes à la BNP PARIBAS

Le personnel de la BNP-Paribas a pris connaissance du plan concocté par la direction visant à supprimer 137 postes aux Antilles-Guyane dont 72 postes en Guadeloupe, 44 en Martinique et 21 en Guyane. Deux agences doivent fermer, à savoir celle du Raizet et une à St Martin.

Selon la direction il s'agit d'un plan de départs volontaires qui ne concernerait que les employés qui sont proches de la retraite et qui s'étalera sur une période de 3 ans. Le plan prévoit de regrouper les filiales de Guadeloupe, Martinique et Guyane en une seule entité qui s'appellera BNP Paribas Antilles-Guyane dont le siège sera en Martinique.

Lors d'une assemblée générale appelée par les 3 syndicats présents dans l'établissement, CGTG, CFDT et FO, qui s'est tenue le 11 avril dernier, le personnel a marqué son opposition au projet de fusion et au plan proposé. Le syndicat FO de son côté a interpellé le président de la république et les élus locaux afin d'avoir des réponses concrètes aux interrogations des salariés. Les représentants du personnel constatent que la direction ne donne aucune réponse à leurs questions et ne montre aucune volonté de négocier.

La BNP se désengage des Antilles-Guyane et prétend perdre de l'argent mais il faut savoir que le groupe a dégagé un bénéfice avant impôt de près de 6 milliards d'euros en 2014 et a accepté de régler une pénalité de 7,34 milliards d'euros aux États-Unis pour avoir réalisé des opérations avec des pays sous embargo.

Les banques AFB : SGBA, BFC, BDAF et maintenant BNP ont toutes des plans visant à supprimer des centaines d'emplois alors que le taux de chômage explose aux Antilles-Guyane.

Les salariés, s'ils ne veulent pas partir avec des indemnités minimales, devront se battre et réagir et ne pas compter sur les élus locaux ou sur le président de la république qui vient bientôt aux Antilles. Les banquiers sont leurs maîtres, et non l'inverse.

Pour le moment, le montant de base proposé par la BNP est d'environ 13 mois de salaire alors qu'à la BFC les salariés ont pu arracher une prime de départ de 24 mois majorée selon la situation de chaque salarié. Actuellement la direction propose péniblement une prime de 14 mois de salaire, mais cela est loin de faire le compte. Pire, pour ceux qui n'ont pas assez d'annuités pour partir à la retraite, la BNP prévoit de leur prêter de l'argent à taux réduit pour les racheter. Ce qui est encore une arnaque et la preuve que ce n'est qu'en se mobilisant que les salariés arracheront de meilleures indemnités.

Les banques prospèrent sur l'exploitation et la misère de leurs travailleurs et des peuples. Ce sont elles qui profitent des politiques d'austérité que les États imposent aux travailleurs et aux peuples. La BNP et le Crédit agricole ou encore la Deutsche Bank ont prêté des milliards à des taux de 9, 10 et jusqu'à 20 % à la Grèce.

A la fin octobre 2014, l'Association française des banques, proposait de recruter 42 000 salariés entre 2015 et 2017 en contrepartie du "pacte de responsabilité". En réalité les banques ont continué à supprimer des emplois. Elles en ont détruit 15 000 depuis 2011. En 2014 la BNP a supprimé 2000 postes, la Société Générale 1600 et le Crédit Agricole 3200.

Le DRH, (directeur des ressources humaines) de la BNP a déclaré il n'y a pas longtemps : "Nous anticipons la poursuite de cette tendance de la réduction des effectifs". En clair nous continuerons à supprimer des emplois. Les banques réalisent des milliards de profits en grande partie grâce à des fonds spéculatifs qui menacent toujours de plonger la société dans une crise encore plus grave que celle de 2008.

Une lutte et une explosion de colère s'imposent contre ces sinistres rapaces qui jettent leurs salariés à la rue et qui font planer sur toute la société des risques de crises encore plus graves qu'en 2008 !

Martinique

Les salariés de l'UFR se battent pour leurs salaires et pour le respect !

Les salariés des agences de l'UFR de Martinique sont en grève depuis le 23 mars. Ils réclament toujours la revalorisation de leur salaire et aussi l'arrêt du harcèlement professionnel venant de leur directeur Daniel Annonay. L'Unité Fraternelle des Régions, ex-Unité Fraternelle du Robert est la première mutuelle dans les DOM. Partie de Martinique, elle s'étend aujourd'hui en Guadeloupe, Guyane et Réunion. Après avoir claironné que l'UFR était «une mutuelle équitable», qu'il gérait en bon père de famille, ce directeur n'a pas hésité à traîner les salariés devant les tribunaux pour obtenir la réouverture des agences de Martinique. Cela n'a pas empêché la majorité des grévistes (environ 70 sur 115 salariés) syndiqués à la CGTM-FSM, de maintenir leur mobilisation jusqu'à ce jour pour obtenir notamment la mise à plat des classifications avec les revalorisations adaptées. Le week-end dernier, la direction leur proposait 1,8 % d'augmentation de salaire ! Leur coup de colère a éclaté devant le refus du directeur de leur remettre certains des documents légaux pour préparer la négociation annuelle obligatoire. Du coup les employés ont décidé de faire eux-mêmes des investigations notamment sur les salaires et classifications.



Piquet de grève de salariés de l'UFR

Et là, ils ont découvert que le directeur s'octroyait généreusement plus de 15 000 euros par mois et aussi que plusieurs de ses proches étaient placés comme directeurs dans des agences ou encore dans un EHPAD, géré par l'UFR, avec des salaires très confortables. Ils découvraient également qu'il y avait de nombreuses irrégularités dans les classifications et les salaires, certains agents exerçant des fonctions identiques et embauchés récemment se trouvant avec des salaires supérieurs de 3 à 400 euros par rapport à ceux de leurs collègues.

Bref ce monsieur agit comme un

petit potentat, entouré d'une petite cour et distribuant des subventions lors de courses de yole ou à certains clubs ! Les grévistes, dont une majorité de femmes, ont décidé de ne plus accepter ces confusions et ces injustices. Conscients que leur travail est la principale contribution à l'entreprise, les agents grévistes ont aussi conscience qu'ils ont permis à quelques uns de s'enrichir et à jouer aujourd'hui aux grands personnages. Ils n'ont pas l'intention de lâcher prise avant d'avoir été rétablis dans leur bon droit.

Guadeloupe

Après le jugement rendu dans l'affaire de nos camarades Raphaël Cécé et Sony Laguerre

C'est le mardi 21 avril que le jugement concernant nos deux camarades de Combat Ouvrier et animateurs aussi du journal *Rebelle !* a été rendu. Sony qui était accusé d'avoir cogné un policier est relaxé ! Raphaël qui était accusé de les avoir «menacés» est condamné à deux mois de sursis et à payer 500 €. Notre camarade s'est pourvu en cassation.

Encore une fois, la police était présente en nombre au tribunal et a multiplié les provocations pour essayer de créer un incident.

Mais le jugement rendu est déjà un premier succès de la mobilisation. Rappelons qu'en première instance Raphaël avait

été condamné à 5 mois de prison avec sursis et Sony à 8 mois avec sursis ainsi qu'à de fortes amendes. La prochaine étape sera que la cour de cassation casse le jugement concernant Raphaël ! La mobilisation se poursuit.

En réalité cette affaire n'aurait jamais dû exister. Elle a été montée de toutes pièces car le petit journal étudiant et lycéen *Rebelle !* gêne, embarrasse l'administration scolaire, la préfecture, la police. En effet il dénonce une série de faits, d'injustices graves subis par les élèves et les étudiants. Aucun des faits cités par le petit journal n'a pu être contesté. En particulier, le harcèlement sexuel très mal vécu par beaucoup de jeunes filles.

Ce qui est reproché aux *Rebelles !* derrière Sony et Raphaël, c'est le ton persifleur, contestataire de cette équipe de jeunes qui devient aussi un exemple pour d'autres. L'administration craint une révolte de la jeunesse.

Mais à force de la craindre et de tracasser ces jeunes elle finira par l'avoir. Eh oui, un bon mai 68 ce serait une très bonne chose, surtout si, comme en mai 68 les jeunes travailleurs, les jeunes chômeurs décidaient de rejoindre les jeunes des lycées et de l'université. On n'en est pas là. Mais c'est ce qu'il faut souhaiter : une révolte générale de la jeunesse opprimée.

L'Europe capitaliste condamnée à mort les migrants

(Nous publions ci-dessous le dernier éditorial de nos camarades de Lutte ouvrière)

Combien d'enfants, de femmes et d'hommes sont morts noyés dimanche dans le naufrage de leur embarcation au large de la Libye ? 700, 800, 900 aux dires de certains survivants ? On ne le saura peut-être jamais, mais ce naufrage fait suite à d'autres tout autant effroyables.

Quand cette hécatombe cessera-t-elle ? Combien de Syriens, d'Erythréens, de Soudanais ou de Somaliens devront encore mourir aux portes de l'Europe avant que l'Union européenne daigne lever le petit doigt ?

Avec la multiplication des passeurs sur les côtes libyennes et l'afflux de migrants ces derniers mois, l'urgence de la situation était connue. Et qu'a fait l'Union européenne ? Elle a refusé de participer au financement du dispositif de sauvetage mis en place par l'Italie qui avait fait ses preuves en sauvant 150 000 vies.

En réduisant le nombre et la portée des patrouilles, les dirigeants de l'UE ont fait le choix de laisser mourir ceux qui tenteraient la traversée. C'est de la non-assistance à personne en danger. Les dix-huit navires et les deux hélicoptères qui ont été envoyés sur les lieux du drame mais après le naufrage, rajoutent à l'ignominie.

Après avoir séché leurs larmes de crocodile, ces mêmes dirigeants s'entendront pour durcir leur politique criminelle contre les migrants. Car s'ils veulent que l'Europe «coopère», ce n'est pas pour sauver les migrants, c'est pour les refouler ! Leur problème immédiat est de trouver en Libye une personne

qui puisse, comme Kadhafi le faisait si bien, garder les côtes du pays. C'est dire que le sort de ces femmes et de ces hommes ne les intéresse pas du tout.

Nombre de candidats à l'immigration voudraient arriver par des voies sécurisées et légales pour demander l'asile. Au lieu de cela, ils sont traqués comme des parias et se retrouvent sous la dépendance de passeurs sans scrupules. Hollande et les dirigeants européens peuvent dénoncer les passeurs, mais ce sont eux qui exposent les migrants à des risques de plus en plus grands. Près de 4 millions de Syriens ont fui leur pays, en guerre depuis 2011 ; l'an dernier, la France n'en a accueilli que 3000, la grande majorité s'est réfugiée en Turquie ou au Liban, c'est-à-dire dans les pays voisins comme c'est le cas pour tous ceux qui sont chassés de leurs pays.

Parmi eux, seule une petite fraction tente de rejoindre l'Europe développée, mais cela suffit aux plus démagogues comme le Front national pour parler d'une «bombe migratoire». Agiter ce fantasme quand des enfants, des femmes et des hommes meurent sous des bombes, bien réelles celles-là, est révoltant.

Les dirigeants européens s'échinent à tenir les peuples les plus pauvres à distance. Mais le système qu'ils servent multiplie la misère, les guerres et les persécutions. Ils ont toujours les mots «démocratie», «paix», et «développement» à la bouche. Mais qu'ont-ils apporté à l'Afrique, si ce n'est le pillage continu de ses richesses ? Alors que la France est intervenue militairement des dizaines de fois

en Afrique et au Moyen-Orient, elle n'y a amené qu'une succession de dictatures et la dévastation.

Quant aux dernières manœuvres guerrières des puissances impérialistes en Irak, en Syrie ou en Libye, elles ont conduit au dépeçage des États par des milices surarmées.

Condamner les peuples au dénuement extrême, les emprisonner dans leur situation d'exploités fait partie de la guerre menée par la bourgeoisie contre les pauvres. La lutte que les États riches mènent contre les migrants en est un aspect infâme.

Les exploités d'ici n'ont pas à se protéger des plus pauvres, mais des plus riches, c'est-à-dire des capitalistes. C'est leur pouvoir sur la société qui crée tant d'inégalités et d'injustices.

Depuis plus d'un siècle, les moyens de production sont largement suffisants pour satisfaire les besoins de toute l'humanité sans que les peuples aient besoin de s'entredéchirer pour disposer du nécessaire.

L'Europe elle-même concentre de formidables richesses. Mais elles s'accumulent dans les poches d'une minorité, sont gaspillées dans des caprices de riches ou dans la spéculation et manquent cruellement pour satisfaire les besoins de la majorité.

Avec la bourgeoisie parasitaire au pouvoir, ce système n'accordera jamais à tous le droit de vivre dignement. Pour mettre fin à cette barbarie, les travailleurs doivent arracher les moyens de production des mains de la minorité capitaliste et en prendre eux-mêmes le contrôle.

Martinique

Extrait de l'allocution de notre camarade Ghislaine JOACHIM-ARNAUD au repas de Combat Ouvrier, le 19 avril 2015, à l'Habitation Malgré Tout à Trinité

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants au repas annuel de Combat Ouvrier et après avoir réaffirmé son soutien aux luttes des travailleurs de ces dernières semaines et celles qui sont en cours, Ghislaine Joachim-Arnaud poursuit ainsi :

«Mais si ces mouvements devenaient le début d'une montée encore plus forte de la combativité des classes populaires, ils auraient plus de chances de succès, ils pourraient aussi se transformer en une vraie force politique de la classe des travailleurs.

C'est avec cette possibilité en vue que Combat Ouvrier appelle les travailleurs à se mobiliser. C'est aussi dans cet esprit que nous nous présenterons aux élections à l'Assemblée Unique de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Je ne serai pas longue là-dessus, nous aurons bien-sûr l'occasion d'en dire plus lors de nos réunions publiques. Les dates des élections sont fixées au 6 et 13 décembre 2015, mais pour les politiciens, la campagne a commencé depuis plusieurs mois. Elle tourne surtout autour de deux rassemblements : l'un, «Ensemble pour une Martinique Nouvelle», autour du PPM, l'autre, le «Camp des patriotes», autour du MIM d'Alfred Marie-Jeanne. Les places seront chères car la nouvelle Collectivité ne comptera que 60 sièges, au lieu de 86 en tout actuellement, dans les deux Conseils, Général et Régional. Je ne détaillerai pas toutes les manœuvres en cours, qui sont plus ou moins connues, tout le monde voit qu'ils sont tous en effervescence, comme s'il s'agissait de désigner le Président de Martinique ! Alors que la CTM n'est qu'un «machin» administratif de plus, comme toute autre institution au service de la bourgeoisie. Elle a été concoctée par l'État bourgeois français et n'aura pas d'importance particulière. Mais tous ces politiciens trompent les travailleurs et les masses populaires. Tous disent vouloir se battre pour «la Martinique». Mais, derrière «la Martinique» ou «tous les Martiniquais», comme ils disent, il y a surtout les bourgeois : les riches, békés ou noirs. La Martinique est aux mains des riches possédants békés et autres ainsi que des grosses sociétés multinationales. C'est la Martinique des multimillionnaires, des Hayot, Fabre, De Lucy, Parfait, Despointes, Ho Hio Hen, et tous les autres possédants, ceux de Carrefour, des plantations de banane, des grosses entreprises-

machines à profit. C'est donc cette Martinique-là qu'ils entendent développer, sans rien y changer. Ces gens-là sont déjà aux affaires ou l'ont déjà été. Ils défendent ceux qui sont au pouvoir, ils défendent toute la politique des gouvernements, celui de Hollande-Valls comme les précédents. Au mieux, ils se taisent sur cette politique qui «fend les reins» des travailleurs. Alors, disons-le ! Tous ces politiciens ont comme principal souci leur avenir politique, avec les avantages qui vont avec. Tous soutiennent ou tolèrent complaisamment le système d'exploitation capitaliste ! C'est pourquoi, à Combat Ouvrier nous disons que dans ces élections, **il ne faudra pas laisser le champ libre à des notables qui «lèchent la main» du patronat. Il faudra envoyer des travailleurs combattifs à l'Assemblée de la CTM.** A Combat Ouvrier, nous voulons, dans cette campagne, contribuer à relever le drapeau du communisme révolutionnaire. Le drapeau qui enthousiasmait des centaines de travailleurs combattifs, du temps des Alier, Bissol, et Jules Monnerot. **Aux travailleurs, aux jeunes, aux retraités, aux petits artisans, petits agriculteurs exploités, nous disons :** nous devons profiter de toutes les occasions de construire notre propre force contre l'exploitation capitaliste et les séquelles coloniales, notre propre force politique, indépendante de tous les politiciens professionnels au service de la bourgeoisie.

C'est pourquoi Combat Ouvrier sera présent dans cette campagne et les appelle à le rejoindre pour construire cette force et envoyer des travailleurs combattifs dans cette nouvelle assemblée unique. D'ores et déjà, nous savons que cette campagne aura la portée que lui donneront les forces et le soutien de tous nos camarades et amis, chacun pouvant faire campagne autour de lui, auprès de ses collègues, ses parents etc. (La campagne commençant en acceptant d'être candidat sur la liste de Combat Ouvrier). Alors, d'avance, merci à tous ! Et je vous souhaite de continuer à passer un agréable moment, et j'en profite pour remercier tous ceux, artistes, intervenants et tous les autres qui ont rendu ce repas festif possible. Je demande maintenant à tous ceux qui le veulent de chanter avec nous le chant des travailleurs, l'Internationale !»

Martinique

Yan Monplaisir : un bien piètre illusionniste

Yan Monplaisir est un homme d'affaires avisé à la tête d'une kyrielle d'entreprises dont les plus connues sont la SEEN, entreprise spécialisée dans le ramassage des ordures, le Club Méditerranée, entreprise ayant bénéficié des largesses financières des Collectivités locales, et l'Hôtel Batelière.

Monplaisir est en outre impliqué dans la vie politique, puisqu'il est un des dirigeants de l'UMP de Martinique et a été conseiller général de Saint-Joseph. Bref, c'est un patron qui, comme bien d'autres de sa classe, ne se tient pas à l'écart, ne se contente pas d'avoir à son service un personnel politique pour défendre ses intérêts. Et il tire prétexte de ses deux statuts pour

donner son point de vue sur tout, en s'arrogeant une qualité de «sage» : il condamne les travailleurs en lutte pour la défense de leurs droits en prônant une «Martinique apaisée», se pose en visionnaire, etc.

Dans le cadre de l'élection de la CTM en décembre 2015, cet homme, qui sera le candidat tête de liste d'un regroupement de partis de droite, s'en prend au PPM (Parti progressiste martiniquais) qu'il fait semblant de critiquer sur la question institutionnelle. «Je rappelle que l'option du PPM et de ceux qui en sont proches est de profiter de la Collectivité unique pour remettre le débat institutionnel sur le tapis».

Plutôt curieux d'entendre

l'homme politique Monplaisir s'en prendre au PPM, alors que l'homme d'affaires Monplaisir s'accommode très bien de certains hommes du PPM qui sont ses très proches collaborateurs (dans l'entreprise Servichef par exemple), voire ses associés pour certains projets (appel d'offres du Casino de Batelière).

Ce donneur de leçons se présente comme un adepte de la transparence. Cela reste à prouver. En revanche, il existe des domaines dans lesquels il excelle et où ses qualités sont largement démontrées : ce sont ceux où il exerce l'esquive et l'amnésie... volontaire.

Guadeloupe

Écho de l'Aéroport

MULTI SERVICES CARAÏBES (CHARIOTS) : LE QUAD EST FATIGUÉ, NOUS AUSSI !...

Le quad qui remplace «provisoirement» depuis deux ans le «scooter-airport» pour tracter les chariots, commence à être sérieusement fatigué.

Récemment, la société qui loue la machine a fait une visite technique complète... et l'a ramenée dans le même état qu'elle l'avait prise.

En effet, la direction ne l'a pas officiellement chargée de la réparer.

C'est donc avec des roues lisses et autres phares qui s'allument tant bien que mal que nous devons travailler.

... AVEC ENCORE DES SALAIRES EN RETARD ET DES PRIMES EN MOINS

À MSC, il n'y a pas que le matériel qui est négligé : une fois de plus, ce mois-ci, la paie est arrivée avec retard, créant des problèmes pour le paiement des échéances.

De plus, la direction a supprimé depuis le début d'année la «prime de vie chère» (en fait les 50 € de l'accord Bino qu'elle n'a jamais complétés).

Nous en avons assez et nous le ferons savoir lors de la venue du directeur prévue le 17 avril.

TERMINAL RÉGIONAL : DES ÉCRANS QUI NE SERVENT PAS À GRAND-CHOSE

Au Terminal Régional, on a mis de beaux écrans, mais qui ne sont pas vraiment utiles aux passagers.

On peut y voir une série de spots publicitaires, ou encore une chanteuse locale qui serait la marraine du Terminal.

En revanche, aucune indication pour les passagers concernant les arrivées et départs d'avions. Pour se renseigner, ils doivent s'adresser aux comptoirs d'enregistrement.

Guadeloupe

L'écho de Jarry

GÉNÉRALE DES EAUX : LES OUVRIERS METTENT LA PRESSION !

Le 2 avril, 70 travailleurs ont débrayé pendant 2 heures pour protester contre leurs conditions de travail depuis la réduction des effectifs. L'an passé, les cadres les appelaient à se mobiliser pour «sauver l'entreprise». Maintenant que les caisses sont pleines, on voit bien qu'il y a deux camps : celui des ouvriers, et celui de la direction. Les travailleurs ont raison de ne compter que sur eux-mêmes !

LE DIRECTEUR VEUT FERMER LES VANNES

Normalement, les réparations pendant le week-end sont faites en urgence par des travailleurs «d'astreinte» qui reçoivent une prime. Pour diminuer ces primes (et permettre aux travailleurs de couvrir plus de communes), le directeur aurait dit aux ouvriers de ne pas faire les réparations : «fermez la vanne, la réparation attendra le lundi». Et si la panne touche sa villa, il donnera la même consigne ?

Les changements favorables aux travailleurs viendront de leurs propres mobilisations et de leur claire conscience de leurs intérêts communs d'exploités

Les travailleurs de plusieurs entreprises continuent de résister avec beaucoup de détermination face à des directions têtues, arrogantes et qui veulent faire pourrir la situation.

Agents municipaux

La grève des agents municipaux au mois de mars dernier s'est prolongée jusqu'au 13 avril avec l'accord signé avec le maire PPM de Bellefontaine. D'ailleurs, les agents municipaux n'en ont pas fini avec certains maires qui se montrent toujours récalcitrants à appliquer les accords signés.

Servichef

Les agents de Servichef qui fabriquent et distribuent les repas aux cantines des 18 communes du Sud de l'île ont fait deux jours de grève les lundi 13 et mardi 14 avril. Étant pour une bonne part, des anciens employés de Datex, le prestataire retenu par l'Espace Sud – communauté d'agglomération des communes du Sud-les agents réclamaient le maintien de leurs acquis. Dans un premier temps ils ont obtenu ce maintien pour un mois, le temps, d'après les dirigeants de Servichef, de leur faire des propositions...

Sotravom

Ce n'est que samedi tard dans la nuit que les grévistes de Sotravom ont pu obtenir l'annulation du licenciement des deux chauffeurs. Ils ont obtenu également la reprise de leurs contrats par la société CFTU

(Compagnie Foyalaise de Transport Urbain) avec leur ancienneté. L'accord prévoit le paiement d'une partie des jours de grève tant pour les chauffeurs licenciés que pour les salariés qui les soutenaient.

Néanmoins le travail n'a pas repris ce lundi matin suite aux réclamations de certains salariés de la CFTU.

Suite à la charge du MEDEF, relayé par certains médias, contre le secrétaire général de la CSTM à propos de la prolongation des conflits, plusieurs centrales syndicales ont affirmé dans un communiqué leur solidarité en pointant du doigt la mauvaise foi des patrons.

La Sainte-Famille

La grève démarrée pour des augmentations de salaire, ou sur des questions d'organisation du travail à l'association La Sainte-Famille qui gère des structures pour enfants en difficulté, se poursuit au moment où nous écrivons.

Toutes ces mobilisations montrent qu'un certain nombre de travailleurs n'acceptent pas sans combattre les attaques patronales et gouvernementales. Et c'est tant mieux !

Ces luttes et mobilisations, si elles se poursuivent et s'amplifient, amèneront tôt ou tard des explosions de colère du monde du travail. Elles sont nécessaires pour freiner la politique sclérote menée main dans la main par le patronat et le gouvernement contre les travailleurs et la population laborieuse.

Éducation : le gouvernement veut démolir le collège

La droite en rêvait depuis longtemps, le gouvernement «socialiste» le fait : à la rentrée 2016, il va imposer de nombreux changements pour les collégiens, qui vont encore accentuer les inégalités à l'école.

Avant 1975, les enfants des classes populaires n'accédaient qu'à des collèges de deuxième catégorie, qui ne préparaient pas au lycée. Ensuite, l'État français a décidé que tous les jeunes collégiens seraient scolarisés dans les mêmes établissements, c'est ce qu'on a appelé le collège unique. L'objectif était d'augmenter le niveau de qualification des futurs salariés. À la fin des années 1980, on arrive ainsi avec 90% des élèves qui arrivent au niveau de la Troisième. Le problème du gouvernement, c'est que cela coûte cher, de permettre à presque tous les jeunes d'atteindre ce niveau. C'est pour faire des économies que la ministre de l'Éducation Vallaud-

Belkacem a décidé de s'en prendre au collège, pas pour aider les élèves qui ont des difficultés comme elle le prétend.

Entre la 5^e et la 3^e, chaque établissement pourra bricoler dans son coin les horaires et les programmes. C'est ce que le gouvernement appelle «l'autonomie des établissements», qui dans la pratique donnera plus de pouvoir au principal du collège. On imagine déjà ce que ça va donner : pour les collèges qui accueillent des «bons élèves», des programmes ambitieux, et pour ceux qui accueillent des élèves qui ont des difficultés, le service minimum.

Pour améliorer la réussite des élèves en collège, tous les professeurs le disent, il faut moins d'élèves dans les classes. Mais cela demanderait d'augmenter le budget de l'Éducation, et c'est précisément ce que le gouvernement ne veut pas faire !

Soyons nombreux aux mobilisations du premier mai !

Combat Ouvrier appelle tous ses militants et sympathisants à s'associer aux manifestations organisées par les syndicats :

- En Guadeloupe, 8h30 sur la Place Tricolore à Sainte Rose

- En Martinique, 8h à La maison des syndicats.

Congrès extraordinaire de la CGTG sur la représentativité

Depuis 2008, date de la mise en œuvre d'une loi modifiant les règles de la représentativité syndicale, les travailleurs ont pu mesurer ses effets, tant positifs que négatifs.

Dans les entreprises, les syndicats doivent faire la preuve de leur représentativité par la voie des élections. Les candidats présentés par des syndicats dans l'entreprise doivent recueillir un minimum de 10% des voix au premier tour pour être représentatifs. Cela leur ouvre la possibilité de négocier des accords dans l'entreprise, notamment lors des NAO, négociations annuelles obligatoires. La majorité des autres dispositions de cette loi sont très contraignantes et ont pour but de limiter la capacité des travailleurs à s'organiser collectivement pour se défendre.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure que cette loi produisait ses effets, les travailleurs organisés dans des syndicats ont découvert ses défauts. Le délégué syndical ne peut pas représenter le syndicat s'il n'a pas recueilli au moins 10% des suffrages lors de l'élection professionnelle. La loi a pour conséquence une remise en cause des conventions collectives locales. Pour la Guadeloupe, la Direction Générale du Travail a brutalement décidé, de manière tout à fait arbitraire, en s'appuyant sur la loi de 2008 qu'il n'existe pas en Guadeloupe de syndicat représentatif dans les branches de la Manutention portuaire, de l'Hôtellerie, et des Banques. Cela signifie que les Conventions Collectives signées en Guadeloupe dans ces branches sont remises en cause !

Pour faire le point sur ces questions et arrêter des décisions sur les relations entre la CGT et la CGTG, la CGTG a tenu un congrès extraordinaire samedi 18 avril 2015.

Près de 200 délégués et syndiqués de base représentant l'ensemble des structures de la CGTG se sont retrouvés pour débattre. Déjà, en 2011, 2012 lors des élections des très petites entreprises (TPE), et en janvier 2013 pour l'élection à la Chambre d'agriculture, la CGTG avait décidé de se présenter sous sa propre étiquette, avec son logo.

Avant 2008, un accord de coopération signé en 1961 puis en 1969 et réaffirmé en 2001, prévoyait qu'il était possible pour les syndiqués CGTG de faire liste commune avec la CGT. Bien des secteurs avaient pris l'habitude de le faire. Au local, les directions reconnaissaient la représentativité de la CGTG y compris avec l'étiquette CGTG. Depuis 2008 il faut choisir : soit l'étiquette CGT soit l'étiquette CGTG. C'est encore plus vrai dans les entreprises qui sont assujetties au droit privé. Dans les entreprises publiques, il est possible de présenter des listes communes d'une même organisation ou d'organisations syndicales différentes. Mais pour le privé la Direction du travail a décidé qu'une liste CGT- CGTG c'est une liste CGT. Ce sera donc à la CGT de s'exprimer au nom des salariés qui ont élu des représentants à 7000 km !

Dans certains secteurs comme la Banane, alors qu'il n'y a aucun ouvrier agricole de la Banane en France, seule la CGT est

considérée comme représentative. Les militants de la CGTG ont estimé qu'ils ne pouvaient accepter ces nouvelles dispositions.

Au dernier congrès de la CGTG tenu en novembre 2013, la CGT, en prévision des élections professionnelles de décembre 2014, a proposé un nouveau protocole de coopération aux 4 organisations CGT des «DOM». Pour résoudre les problèmes liés à l'application de la loi de 2008, elle proposait donc une affiliation à la CGT.

Les délégués ont voté contre l'affiliation et ont décidé de mandater une délégation pour discuter avec la CGT sur les termes de cette nouvelle convention de coopération.

Les congressistes avaient donné un mandat clair : préserver l'indépendance de la CGTG. Le congrès extraordinaire tenu dans la foulée des élections professionnelles de la fonction publique du 4 décembre 2014 a réaffirmé cette position initiale de refus de perdre l'indépendance de la CGTG à travers l'affiliation. 167 délégués ont voté contre l'affiliation, 5 se sont prononcés pour l'affiliation et 7 ont voté blanc ou nul. Le congrès a chargé le bureau exécutif et la commission exécutive de décider de la suite des relations avec la CGT, sachant qu'il est nécessaire de préserver de bonnes relations.

Par ailleurs, les délégués au congrès ont réaffirmé que c'est par la lutte que les travailleurs vont réellement se faire entendre des patrons en cette période de recul, tant sur la question de la représentativité que sur toutes les autres questions : salaires, conditions de travail etc.

ÉCHOS DES ENTREPRISES

Écho du CHU

À PROPOS DU NOUVEL HÔPITAL

Ça y est, le feu vert est donné ! L'État octroie 580 millions d'euros pour la reconstruction. Mais coupe claire dans les budgets du secteur public oblige, il y aura moins de lits (d'environ 900 lits à l'origine du CHU, on passe à 576 !). Moins de lits, moins de surface, moins de personnel : voilà le cadeau !

CHU : CHIRAJ À P'IFSI

Deux clans s'affrontent féroce pour le pouvoir à l'Institut de formation en soins infirmiers. Cette lutte va jusqu'à mettre à mal le fonctionnement déjà précaire de l'institut. Des étudiants ont

témoigné de leurs souffrances dues à l'attitude dictatoriale des responsables, dues au manque de moyens, au manque de suivi de leurs études, au manque d'encadrement, au manque de tuteurs de thèse... Régler tous ces problèmes, voilà de quoi les belligérants devraient s'occuper !

CHU : LES AMA TOUJOURS MOBILISÉS

Les Assistants médicaux administratifs restent mobilisés sur leurs revendications d'hygiène et de sécurité en rapport avec la chaleur et le trop plein d'archives. Des promesses de split dans les bureaux ont été faites, mais la réponse

concernant les archives qui encombrant leurs espaces vitaux tardant à venir, ils ont décidé d'en confier une partie à la direction !

ABROGATION DE L'ONI

Le 10 avril dernier, l'Assemblée nationale a voté la suppression de L'Ordre national des infirmiers. Pour être définitif, cet amendement au projet de loi sur la Santé devra être confirmé par le Sénat. Il devrait l'être, car l'ONI n'a jamais été une demande des professionnels de santé. Et pour cause ! Payer pour travailler ? Non merci, ont dit la quasi-totalité des infirmiers.

Écho de Pôle Emploi

GRANDEUR ET MISÈRE DE LA TECHNIQUE A PÔLE EMPLOI

Le système informatique de Pôle emploi a subi une attaque virale sur tout le réseau. Depuis, nous subissons les restrictions pour accéder à des sites internet. Et comme à chaque fois, à Pôle emploi, pas un responsable pour nous dire ce qui se passe et jusqu'à quand nous ne pourrions plus travailler correctement.

VOUS AVEZ DIT 100%

WEB ? BIZARRE

Ce sont pourtant bien nos responsables qui nous vantent à tout propos l'internet. Ce sont les mêmes qui veulent soi-disant réduire la « fracture digitale », comme ils disent, qui nous empêchent aujourd'hui de rechercher des informations indispensables à notre travail sur le net. Vous avez dit bizarre ?

LES CADEAUX AU PATRONAT D'OUTRE-MER RAPPELÉS PAR VALLS !

Samedi dernier à la 5ème journée « Outre-mer-développement » Manuel Valls a insisté sur le fait que la défiscalisation se prolongerait au delà de 2017. Il a promis le maintien de l'aide à l'investissement. Il a aussi confirmé l'aide aux patrons dans le cadre du CICE (crédit impôt compétitivité) majoré dont 300 millions d'euros d'allègements de charges sociales. Tout donc pour les patrons et serrage de ceinture pour les travailleurs.... Mais un jour la mesure de trop déclencherà la révolte des exploités.

Sucrerie en lutte (Gardel)

DES ACTIONNAIRES AGRESSIFS

Les actionnaires avancent que c'est la masse salariale qui plombe les bénéfices de la sucrerie, un refrain bien connu entonné par ceux qui sont assis derrière leur bureau à consulter les courbes de croissance des bénéfices. Quand la courbe ralentit, ils ont des migraines. Qu'ils

viennent faire un quart dans l'usine cela leur changerait les idées.

DES MENACES SUR LES EMPLOIS...

Selon ces actionnaires les travailleurs sont trop nombreux. La cible de la direction, ce sont les personnes de plus de 60 ans. Elles sont 43 que la direction pousse vers

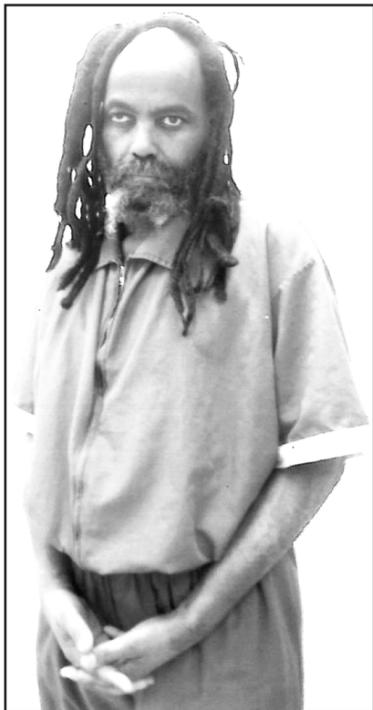
la sortie.

...QUI S'ÉLARGISSENT !

Lors de la réunion du 10 avril des délégués du personnel, la direction a élargi sa cible. Maintenant ce sont les travailleurs de plus de 56 ans, plus de 60 au total, auxquels sera proposée une retraite anticipée.

La vie de Mumia Abu Jamal en danger

Depuis quelques mois, Mumia est très malade. Il a eu un eczéma très important qui a nécessité son hospitalisation puis une crise diabétique avec un taux très élevé de sucre. Sa famille et ses amis n'ont pu le voir dans l'immédiat. Il a fallu une première mobilisation devant la prison pour que des visites soient autorisées. Sa famille a pu constater qu'il était très faible qu'il se déplaçait en chaise roulante. Elle ne fait pas confiance à l'administration pénitentiaire. Trois manifestations ont déjà eu lieu devant la prison pour que Mumia reçoive régulièrement sa famille et ses amis et qu'il soit vu par des spécialistes en dehors de la prison. Les comités de soutien à Mumia dénoncent le caractère inhumain de ce traitement et ont adressé des courriers de protestation à l'ambassade des États-Unis. L'administration de la prison et la justice ont-elles l'intention de laisser mourir Abu Jamal? Il est menacé à nouveau de perdre la vie après sa condamnation à la peine de mort. Celle-ci a été annulée grâce à la forte mobilisation internationale. Sa peine a été commuée en prison à vie. Mais l'acharnement judiciaire contre ce Noir américain qui clame son innocence depuis plus de 30 ans se poursuit derrière les barreaux. Non seulement son état physique n'est pas réellement pris en compte, mais il subit également un acharnement moral. Une loi du 16 octobre 2014 a été votée dans l'État de Pennsylvanie, loi qui vise à interdire aux détenus d'exercer leur droit à la liberté d'expression. Malgré les protestations d'élus qui dénoncent le caractère anticonstitutionnel de cette loi, celle-ci a été promulguée. Il y a eu un recours en justice pour l'abrogation de la loi. C'est un coup porté à Mumia qui avait



jusqu'ici la possibilité de s'exprimer et de communiquer avec l'extérieur. En cherchant à le briser moralement, la justice de Pennsylvanie veut le faire taire et n'accepte pas que ce militant continue de se battre y compris derrière les barreaux. Mumia est le dernier des Blacks Panthers. Tous les militants de cette organisation qui menaient une lutte radicale contre le racisme et la ségrégation ont été condamnés par la justice et poursuivis par la CIA durant plusieurs années. Certains d'entre eux ont été éliminés physiquement. La condamnation de Mumia est politique. Il a toujours dénoncé le racisme et la violence policière. La justice refuse toujours la révision du procès de Mumia malgré les recours de ses avocats qui se poursuivent. Pour le soutenir et exiger qu'il ait des soins urgents vous pouvez participer à une pétition sur le net en cliquant le site www.mumiaabujamal.com.

Guadeloupe

Laurent Farrugia est mort

Ce professeur agrégé de philosophie, pied noir d'Afrique du nord- il était né à Tunis- avait adopté la Guadeloupe il y a très longtemps. Il avait 78 ans et a exercé pendant presque toute sa vie professionnelle au lycée Gerville Réache de Basse-Terre. Il fut un temps membre du Parti Communiste Guadeloupéen. Mais ce que toute une génération de jeunes lycéens et étudiants des années 60 retient surtout c'est son implication dans le combat anticolonialiste. A la belle époque coloniale, il sut s'insurger contre les discriminations, les injustices, la

répression. La répression, il l'a connue, puisqu'en raison de ses idées et activités anticolonialistes il dut quitter la Guadeloupe pendant quelques années. Il fut l'auteur notamment d'un livre qui fut interdit : « Autonomie pour la Guadeloupe » et d'autres qui s'achetaient et se vendaient en cachette sous peine de répression, à l'époque.

Farrugia était un homme extrêmement sympathique, tolérant, de grande culture. Il a toujours eu des relations chaleureuses et cordiales avec nos camarades.

Erratum

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article «Avril 1915 : les soldats antillais dans la première guerre mondiale» de Combat Ouvrier n° 1130 (28 mars 2015), la «Triple Entente» désignait, au début de la guerre, une alliance entre le Royaume-Uni, la France et la Russie et non pas entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. L'Italie, qui faisait partie de la «Triple» ou «Triple Alliance» (Italie, Allemagne, Autriche-Hongrie), a voulu considérer celle-ci comme purement défensive et n'est finalement entrée en guerre que le 23 mai 1915, du côté de la «Triple-Entente», tandis que l'empire ottoman était engagé aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Nous prions nos lecteurs d'excuser cette erreur.

Il y a 50 ans, l'invasion de Saint Domingue par les États Unis

Le 28 avril 1965, une première vague de Marines américains débarquaient dans l'île de Saint Domingue où une partie de l'armée et la population révoltée s'opposaient aux troupes loyalistes appuyant le régime corrompu au service des industriels du sucre.

En 1961, le dictateur Trujillo, qui dirigeait le pays depuis 30 ans, est assassiné. Des élections libres sont organisées en 1962, remportées par Juan Bosch, membre du PRD (Parti Révolutionnaire Dominicain), un réformiste vaguement de gauche. En septembre 63, un coup d'état militaire soutenu par les États Unis renverse Bosch et met au pouvoir Cabral, l'homme des militaires. L'armée contrôle le pays.

En 1964, une partie rebelle de l'armée, menée par le colonel Caamaño, dépose Cabral, ils souhaitent le retour au pouvoir de Bosch. Les États Unis voient dans cette révolte une menace communiste. On est alors en pleine guerre froide, confrontation entre deux grandes puissances militaires : les USA et l'URSS. En 1961, les États Unis ont armé des émigrés cubains pour tenter de renverser le régime castriste à Cuba. Ces derniers ont tenté un débarquement à la Baie des Cochons, dans le sud de l'île et ont été défaits par la



Soldats et travailleurs armés patrouillent les rues de Santo Domingo

population en armes.

Les USA considèrent la révolte de la population Dominicaine comme une nouvelle tentative d'échapper à leur domination, dans une île de leur zone. L'ambassadeur des États-Unis écrit au président américain Johnson : «Si les efforts des loyalistes échouent, le pouvoir sera donné aux groupes dont les buts sont identifiés comme ceux du parti communiste. Nous pourrions avoir à intervenir pour empêcher un autre Cuba». Sur les ordres du président Johnson, 42 000 militaires américains débarquent dans l'île en quelques jours. Caamaño et sa troupe se retranchent dans la vieille ville de Santo Domingo. Des armes sont distribuées à la population et des

civils en armes tiennent les rues. Cette population est en proie à une grande pauvreté, elle a manifesté sa colère d'abord par une série de grèves, puis par son engagement armé et sa résistance farouche à l'invasion américaine durant quatre mois.

Le 15 juin, une dernière offensive rebelle échoue après deux jours de combat. Après leur victoire, une partie des troupes américaines, 24 000 soldats, occupe le pays. Un gouvernement provisoire approuvé par les USA prend la tête du pays le 3 septembre 1965. Le 1^{er} juillet 66, les élections donnent la victoire au candidat de droite Joaquim Balaguer, proche de Trujillo. Il gouvernera le pays pendant 12 ans, puis de 1986 à 1996.

Guadeloupe

Halte au harcèlement sexuel dans les établissements scolaires !

Nos camarades de Combat Ouvrier qui militent autour du journal étudiant et lycéen *Rebelle!* et d'autres jeunes qui animent ce journal ont décidé de dénoncer le scandale que constitue l'attitude de certains professeurs et chefs d'établissement qu'on pourrait qualifier de harcèlement sexuel à l'égard des jeunes filles élèves de ces établissements. Nous publions ci-dessous des extraits d'articles édifiants sur ce sujet, parus dans le dernier «*Rebelle!*» Des agissements qui révoltent et on le comprend, un certain nombre de jeunes élèves. Elles ne sont pas décidées à se laisser faire. Nous les soutenons totalement dans ce combat.

Lycée de Convenance : pa «Magné» sé tifi-la !
A chaque vente du journal, nous recueillons des témoignages, notamment sur un prof de zootechnie, M. Magné... Certaines filles redoutent d'aller en cours. En octobre 2014, Rebelle ! a publié une partie des témoignages, mais il refuse de se calmer. Nou bon !

Il arrête son cours pour raconter ses ébats sexuels, pour demander aux garçons s'ils vont à Grand-Baie ou à Carénage... et surtout pour prendre à partie les filles. Lorsqu'une lycéenne va au tableau, par exemple, il regarde ses fesses avec insistance. A une élève qui revenait d'un stage dans un élevage, il a dit : « pourquoi est-ce que tu es fatiguée ? Est-ce que le gros verrat est monté sur toi ? ». A une autre il a demandé avec insistance à voir son soutien-gorge, pour savoir sa couleur. A une troisième fille, qui a l'habitude de sucer son pouce : « arrête de te conduire comme une suceuse, ou alors fais ça dans les toilettes ! ». A une quatrième, à la cantine, il a expliqué qu'il aimerait qu'elle « suce son floup ». Les élèves qui protestent sont persécutés : renvois systématiques, mauvaises notes et fausses absences s'accumulent. Des élèves se sont déjà plaints aux surveillants, aux CPE et à la proviseure-adjointe, mais rien n'est fait. Et ce prof n'est pas le seul ! Une lycéenne s'interroge : « je ne sais pas qu'est ce qui est le plus choquant entre le fait que des obsédés sexuels enseignent à des enfants ou le fait que

l'administration les protège ». Bonne question !

L'équipe de *Rebelle !*

TEMOIGNAGE

Je souhaite témoigner sur le harcèlement des jeunes filles en Guadeloupe, car en lisant dans *Rebelle !* des articles écrits par d'autres j'ai vu que je n'étais pas la seule. C'est depuis mon entrée au collège, à l'âge de 11 ans, que les problèmes ont commencé.

En 6ème j'avais peur de mon prof de sport. C'était un homme de 45 ans et il me dévorait du regard, pendant qu'il parlait au reste du groupe, alors que je n'étais qu'une enfant, je n'avais même pas de formes. Il m'a dit une fois qu'il me trouvait très jolie.

Mon prof se frottait contre moi. Plusieurs fois il a profité de certains exercices pour venir se coller et se frotter à moi.

À 13 ans, je marchais dans la rue, un mec me suivait en voiture et me disait de monter avec lui. Aucun des passants dans la rue n'a réagi. Mon patron a collé son sexe contre moi.

Plus tard, à l'âge de 18 ans j'avais un job dans une boutique, le patron passait son temps à se frotter à moi lorsqu'on se croisait.

Un jour ma main était posée sur le coin d'une table et il est venu coller son sexe contre ma main ! Il me demandait aussi de lui faire des massages. J'ai démissionné !

J'aimerais passer un message pour les filles qui sont dans la même situation que moi : il faut en parler, même si c'est difficile.

Honey

La ministre complice ?

En France, un scandale vient d'éclater parce que l'administration a laissé un directeur d'école abuser sexuellement de ses élèves de CP. En panique, la ministre de l'Éducation Vallaud-Belkacem a déclaré : « nos enfants doivent être protégés des prédateurs sexuels ». Mais elle n'a pas répondu quand nous lui avons envoyé, il y a 4 mois, le dossier où nous montrons que *Rebelle !* est poursuivi justement parce qu'il dénonce ces « prédateurs ». Dans ce domaine comme dans les autres, la situation

en Guadeloupe est encore pire qu'en France. Madame la ministre, quand le scandale éclatera ici, vous ne pourrez pas dire « je ne savais pas ».

Rebelle !